

LES LOIS de l'école

Ces lois sont les mêmes pour tous et se font appliquer dans tous les endroits de l'école et en dehors de l'école. (sorties, visites,...)

De ces lois découlent les règles de vie et de fonctionnement de l'école.
Les règles servent à se sentir bien, à respecter l'autre.

PAS DE VIOLENCE PHYSIQUE !

Chacun a le droit de se sentir bien dans son corps.

*Je prends soin de moi et des autres.
Je ne me bats pas, je ne bouscule pas.
Je n'embête pas l'autre avec des gestes.*



PAS DE PAROLE BLESSANTE ! PAS DE VIOLENCE VERBALE !

*Je ne me moque pas.
Je ne menace pas l'autre.
Je ne dis pas des mots qui font mal.
Je n'embête pas l'autre avec des mots.*



JE PRENDS SOIN DE L'ENVIRONNEMENT !

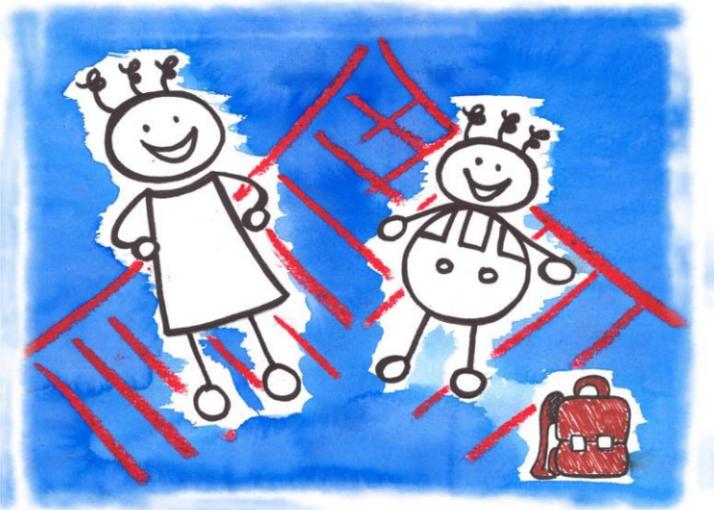
Pas de dégradation de l'environnement.

*Je prends soin de mes affaires .
Je prends soin des affaires des autres et
des affaires de l'école.
Je fais attention aux déchets.*



LES REGLES de fonctionnement

Je ne quitte pas l'école ! sans autorisation

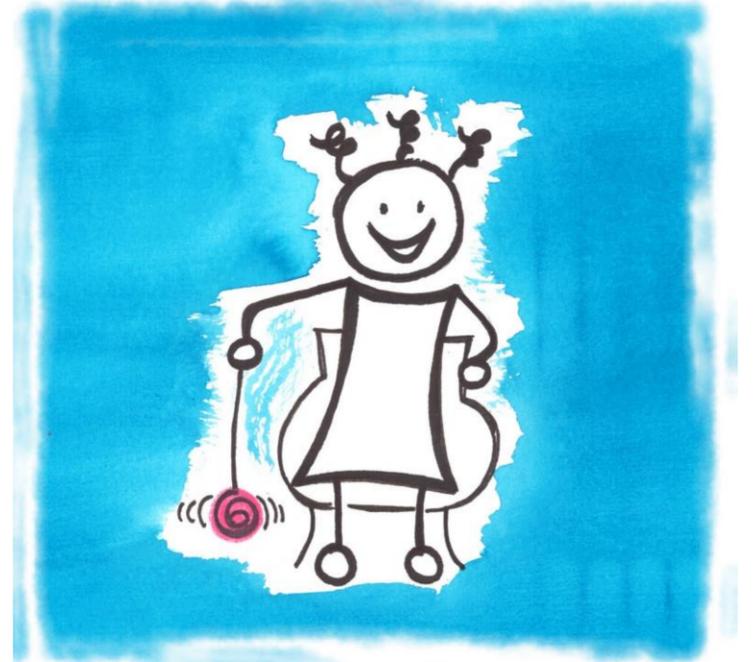


LES COULOIRS sont des endroits de passage, de rangement :

*Je me déplace en silence.
Je ne laisse rien par terre dans les couloirs
sauf les cartables.*

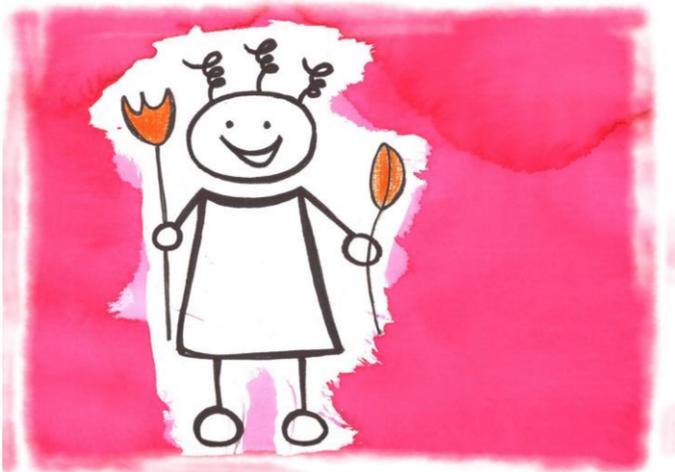
LES TOILETTES sont accessibles à tout moment

*Je ne joue pas aux toilettes.
Je tire la chasse et garde cet endroit propre.
Je respecte l'intimité des autres.
Je ne joue pas avec les portes.*



QUAND JE MANGE en classe / au réfectoire

*Je parle à voix basse pour pouvoir manger
dans une ambiance détendue.*



à la RÉCRÉATION Il y a des zones pour jouer :

*Pour les petits dans l'endroit prévu pour eux.
Librement en courant,
sautant dans la cour du haut,
Calmement en-dessous du préau.
Avec des jeux libres, mini-football et
ballon dans la cour du bas.*



AU MINI - FOOTBALL: Il y a des horaires à respecter

*Je joue aux récrés de 10h10 et du temps de midi
PAS de football de 8h00 à 8h30 ni le vendredi
Jeux de ballons : je peux jouer sur le terrain
de 8h00 à 8h15 (mais pas au foot !)*

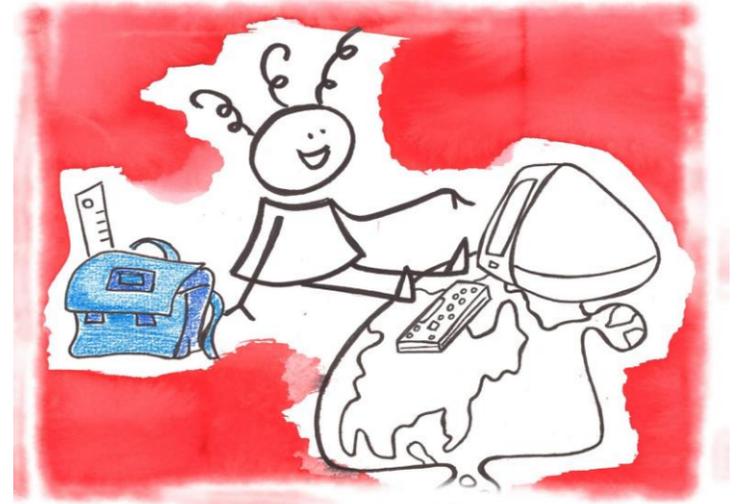
LES REGLES de vie

**Ce règlement présente nos droits et devoirs d'élèves.
Il nous aide à mieux comprendre ce qui est interdit et autorisé à l'école.**

Article 1

Nous avons le devoir de travailler de notre mieux et le droit d'aller à l'école pour apprendre.

Apprendre ses leçons, faire ses travaux, soigner son travail, réfléchir, ...



Article 2

Nous avons le devoir de laisser travailler la classe et le droit d'apprendre dans de bonnes conditions.

On se déplace en silence, on lève la main pour parler, ...

Article 3

Nous avons le devoir d'aider les autres et le droit d'être aidé.

S'entraider, coopérer ...



Article 4

Nous avons le devoir d'écouter les adultes et le droit de nous exprimer.

Se ranger rapidement, être poli, respecter les règles ...



SUIVI des décisions et des sanctions

**Les adultes sont là pour nous aider et faire respecter les règles de vie :
Je considère toutes les personnes dans l'école qui me rappellent les lois.
(TOUS les adultes et les autres enfants)**

Le non-respect de cette charte ou toute autre attitude considérée comme dangereuse pour toi-même ou pour les autres entraîner une sanction.